



Visite avec agence mais location particulier

Par **dach**, le **16/11/2010** à **12:13**

Bonjour,

J'ai visité un appartement la semaine dernière avec une agence.
J'ai décidé de le prendre et j'ai donc envoyé les pièces nécessaires à la constitution d'un dossier à cette agence.

Ce week end j'ai vu apparaître l'appartement sur le bon coin.
J'ai contacté la propriétaire et elle souhaite me le louer mais aimerait également éviter les frais si possible.

Ma question est la suivante : "Suis-je dans mon droit de ne pas passer par cette agence sachant que je n'ai pas eu besoin d'elle pour être mis en relation avec la propriétaire?"
Je veux également ajouter que je n'ai rien signé lors de la visite de l'appartement.
La seule preuve que l'agence a de notre contact est donc constituée de quelques emails.

Je vous remercie.

Par **Claralea**, le **16/11/2010** à **12:49**

Bonjour, vu que l'agence doit soumettre votre dossier à la propriétaire pour son consentement, elle n'a qu'à refuser votre dossier en disant qu'elle a trouvé un locataire elle même et que l'appartement n'est donc plus à louer.

Après, vous vous débrouillez entre vous, elle n'est pas censé savoir que le dossier proposé par l'agence vous concerne

Par **dach**, le **16/11/2010** à **13:02**

Merci de votre réponse.

Cependant, la propriétaire doit donner le nom du locataire à l'agence si elle trouve d'elle-même.

Ne risque-t-elle pas d'action juridique?